



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

budget, comptes publics et réforme de l'État : organisation

Question écrite n° 90570

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État sur les conclusions du rapport d'enquête n° 2010-M-062-01 de l'inspection générale des finances, remis à lui en juillet 2010. En effet, les rédacteurs du rapport s'interrogent « sur la tradition consistant à créer au sein du cabinet du ministre une équipe dédiée au traitement des situations fiscales individuelles, dont l'existence même nourrit la suspicion ». Elle lui demande donc de lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour supprimer ce qui pourrait s'apparenter à une cellule fiscale, afin de protéger le consentement à l'impôt et le pacte républicain, selon les termes des rédacteurs du rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90570

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 octobre 2010, page 11049

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)